

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2010

IB/NH

*Dossier suivi par Isabelle BERTOLI*

Présents : voir liste.

M. le Maire, Philippe NIVELLE, ouvre la séance du Conseil Municipal.

A l'unanimité, sont désignés secrétaires de séance :

↳ Mme Marie-Andrée POMI,

↳ M. Bernard GSELL.

Il passe ensuite à l'ordre du jour.

## **1 - VERSEMENT DE L'INDEMNITE SPECIALE AU COMPTABLE DU TRESOR AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de 100 % de l'indemnité spéciale au Comptable du Trésor pour 2009, vote les crédits nécessaires et charge le Maire de l'exécution de cette décision.

## **2 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE D'UN ARCHIVISTE ENTRE LA COMMUNE ET LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la prolongation de la mise à disposition temporaire d'un archiviste jusqu'en octobre 2010, autorise le Maire à signer la convention correspondante et vote les crédits nécessaires.

## **3 - APPROBATION DU MARCHE NEGOCIE DE TRAVAUX DE VOIRIE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la proposition de la Commission d'Ouverture des Plis.

## **4 - MODIFICATIF N° 3 DU POS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend note des conclusions du Commissaire Enquêteur, approuve la modification n° 3 du POS telle que présentée et charge le Maire de l'exécution de cette décision.

#### **5 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION DE PARKINGS AUPRES DE LA REGION**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la demande de subvention au Conseil Régional pour 46 places de stationnement, tel que proposé, et charge le Maire de l'exécution de cette décision.

#### **6 - PROPOSITION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE DELAISSES DE VOIRIE RUE DES ACACIAS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le déclassement de ces terrains du domaine public et autorise le Maire à mettre en œuvre cette décision et à prendre tout acte y afférant.

#### **7 - PROPOSITION DE CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE RUE DES ACACIAS A M. ET MME JACQUES TATOUT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la vente dudit bien à M. Jacques TATOUT, ou toute autre personne morale qui s'y substituera, et autorise le Maire à mettre en œuvre cette décision et à prendre tout acte y afférant.

#### **8 - PROPOSITION DE CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE RUE DES ACACIAS A MME CECILE PAULETTE RICCADONNA**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la vente dudit bien à Mme Cécile Paulette RICCADONNA, ou toute autre personne morale qui s'y substituera, autorise le Maire à mettre en œuvre cette décision et à prendre tout acte y afférant.

#### **9 - ZONES INA DU COTEAU D'HAUTECOUR : INCORPORATION DES BIENS SANS MAITRE DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal entérine les immeubles désignés ci-dessous comme "biens vacants et sans maître" :

- B 1073, B 1074, Plan de Rossant,
- B 1138, Bellecombe,
- B 1059, B 1065, Plan de Rossant,
- C 3, Les Marionas,
- C 11, Les Marionas,
- C 50, Les Marionas,
- B 85, Le Grand Repey,
- B 415, Les Rebettes,
- C 78, Le Colombier,
- D 91, D 106 et D 163, La Grande Saucette.

A l'unanimité, le Conseil Municipal incorpore ces immeubles dans le domaine privé de la Commune et autorise le Maire à signer tout élément inhérent à l'objet.

## **10 - AVENANT A LA CONVENTION D'ECHANGE LOTISAVOIE / COMMUNE DE MOUTIERS**

A la majorité des suffrages exprimés moins cinq oppositions (M. GAUTIER, Mme BERT, M. GSELL, Mme COSNIER et Mme SIMILLE), le Conseil Municipal approuve le projet de PROMESSE SYNALLAGMATIQUE D'ECHANGE entre la Commune de Moûtiers et la SARL Lotisavoie, autorise le Maire à la signer, autorise la Société Lotisavoie à déposer la demande administrative d'autorisation d'aménager sur les parcelles communales en vue de l'obtention du permis d'aménager et autorise le Maire à signer tout document et effectuer toutes les démarches liées à cet échange et autorisation d'aménager.

21h43 : plus de question, la séance est levée.

Moûtiers, le 11 mai 2010.

Le Maire,

Philippe NIVELLE

### **Destinataire :**

- Conseil Municipal.

### **Information :**

- M. VILLARD,	- Mlle MANELLI,
- Mme MONTLAHUC,	- M. KOZLOFF,
- M. PERRIER,	- Presse,
- Mme MERCANTI,	- Affichage,
- M. SIMOND,	- Site Internet.
- Mme MENGOLI,	

***Conformément à l'article L. 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délibérations et le procès-verbal de la réunion peuvent être consultés en Mairie.***